

DECLARATION Installation Classée

PLAN D'EPANDAGE

Fiche service n°8

Votre dossier réalisé de A à Z pour être en conformité avec la réglementation

LES OBJECTIFS



Déclaration Installation Classée :

- ✓ Bénéficier d'un **accompagnement personnalisé**,
- ✓ **Inform**er le service des Installations Classées de la **création ou de la modification de votre élevage** selon la nomenclature des Installations Classées (**bovins, porcs, volailles...**),
- ✓ **Intégrer** votre **plan d'épandage** à votre **dossier de déclaration**,
- ✓ **Etre en conformité avec la réglementation** (Installation Classée, Directive Nitrates).

Plan d'épandage :

- ✓ Vous permettre d'**épandre là où c'est autorisé et possible**,
- ✓ Assurer le **bon dimensionnement des surfaces** nécessaires à l'épandage,
- ✓ **Visualiser les parcelles** pouvant recevoir les engrais de ferme,
- ✓ **Actualiser votre parcellaire d'épandage** suite à la reprise de terres ou à un changement de statut.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- ➔ Une **visite** sur votre exploitation,
- ➔ Un apport de **conseils techniques** sur le contenu et la compréhension de la déclaration Installation Classées et sur la valorisation des engrais de ferme,
- ➔ La réalisation du **dossier technique**.

VOTRE DOSSIER TECHNIQUE

- Le **formulaire de déclaration Installation Classée** avec les plans de votre site d'élevage,
- Le **plan d'épandage cartographié** avec le parcellaire étudié représentant les surfaces épandables et non épandables à partir des contraintes réglementaires (cours d'eau, tiers, périmètre de captage AEP...),
- Un **tableau listant les surfaces** épandables et non épandables repérées sur le support cartographique,
- Le **bilan de fertilisation NPK complet** intégrant les quantités d'effluents à valoriser y compris les effluents importés ou exportés et ceux produits par les animaux eux-mêmes, l'assolement et les rendements,
- Un **contrat d'épandage** si des effluents sont importés ou exportés,
- Les **périodes d'épandage interdites** et les **distances d'épandage** à respecter avec les **délais d'enfouissement**.

Tarif adapté en fonction de
la surface – sur demande

Vos conseillères
Solène NICOLAS
Aurélie ZELLER

Plan d'épandage réalisé sur
Mes Parcelles



mes
parcelles



EURL ELEVAGE ENVIRONNEMENT

Chambre d'Agriculture d'Indre et Loire - 38, Rue Augustin Fresnel - B.P. 50139
37171 CHAMBRAY-LÈS-TOURS Cedex

Téléphone : 02 47 48 37 38 - Fax : 02 47 28 81 75 - mail : ee@cda37.fr